

**C.A.P. du 14 septembre 2009 :  
CADRE B**

A l'ordre du jour :

**I) Recours en notation :**

La CAP est convoquée pour statuer sur 5 recours :

- 3 Agents ont formulé un recours afin d'obtenir une bonification d'un mois (+0.002) :  
Après débat sur les arguments développés par les élus FO, la Direction accorde la bonification à + 0.02 à chacun des 3 collègues.  
Vote FO : **pour** sur les 3 dossiers. (vote à l'issue de chaque dossier)

- 2 agents ont formulé un recours afin d'obtenir la bonification maximale (3 mois, + 0.06) :  
La CAP ne peut attribuer cette bonification mais émet un avis qui permet ensuite à l'agent de solliciter le recours en CAP Centrale.  
Malgré les arguments développés par nos élus, la Direction tout en reconnaissant la valeur des 2 collègues, précise que chacun d'eux a eu un avancement accéléré depuis 3 ans.  
Le TPG rappelle qu'un seul 0.06 sur 3 ans peut être pris en compte pour une promotion au grade supérieur.  
La direction émet un avis défavorable sur les deux dossiers.  
Vote : FO vote contre l'avis de la Direction sur ces 2 cas .

**II) Information de la Direction :**

**Intégration de 9 agents France Télécom arrivés dans les services en 2008 :**  
**7 agents** sont intégrés en date **1<sup>er</sup> octobre 2009**. (Rappel des postes concernés) :  
Doudeville, Paierie Départementale (2 agents ), Barentin, Goderville, Lillebonne et Trésorerie Générale (Pensions).  
**2 autres agents** seront intégrés au **1<sup>er</sup> décembre 2009** :  
Lillebonne et Trésorerie Générale (Communication).

Représentants FO à la CAP : E RIVRIN, E.BARBIER, C.BINET, MF.LOUICHE.

En raison de l'heure tardive, la CAP des Cadres C est reportée au 21 septembre à 14 H, afin de pouvoir traiter dans des conditions acceptables les 10 dossiers présentés.